Construction d'habitations à Copenhague

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **16 (1943)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-122060

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Construction d'habitations à Copenhague

Jusqu'en 1916, la construction d'habitations, à Copenhague, relevait essentiellement de l'initiative privée. La construction ne progressait pas régulièrement : dans certaines années, on construisait trop, dans d'autres trop peu. En 1900, Copenhague ne comptait qu'environ 1400 logements vacants, en 1907, par contre, 10 800, ce qui eut pour conséquence une crise aiguë du bâtiment. Cette crise désastreuse au point de vue économique, entraîna, par la suite, une stagnation générale de la construction, tant et si bien qu'en 1914 Copenhague, qui comptait alors 490 000 habitants, ne disposait plus que de 1898 logements vacants. La hausse progressive des prix des matériaux de construction qui se déclara en 1914, lors du commencement de la guerre, et l'instabilité des conditions économiques paralysèrent entièrement la construction, au cours des années suivantes. Par conséquent, la pénurie des logements s'aggrava à un tel degré qu'il fallut passagèrement mettre quelques écoles à la disposition des familles sans abri.

L'Etat et la commune se virent donc contraints à remettre d'aplomb l'industrie du bâtiment. Cela se fit de deux manières : d'une part, la ville commença elle-même à construire des maisons pour les classes sociales peu aisées ; d'autre part, l'Etat et les communes encouragèrent l'industrie privée du bâtiment. On essaya surtout d'activer la construction à l'aide de sociétés d'habitation.

De 1916 jusqu'au mois d'octobre 1942, environ 122 000 habitations ont été construites à Copenhague, dont environ 12 000 par la ville. En même temps, des prêts et des garanties de prêts, des dégrèvements d'impôts et des subsides furent accordés pour environ 39 000 habitations construites par des entreprises coopératives ou privées. De ce fait, la municipalité a contribué pour plus de 40 % aux logements construits depuis 1916 à Copenhague, et elle exerce par là son influence sur environ 1/5 de toutes les habitations de la ville. A l'exception d'une courte période où les prix de construction ont été exceptionnellement élevés et où des subsides directs ont été fournis par l'Etat et les communes, l'encouragement public consista en prêts ou garanties de prêts. L'Etat et les communes, à l'occasion les communes seules, ont prêté des sommes ou garanti les sommes avancées aux entreprises qu'ils jugeaient dignes d'être soutenues. Ces sommes pouvaient faire défaut pour couvrir les frais tant que l'entrepreneur lui-même fournissait de 3 à 20 % de leur total et qu'au demeurant des emprunts ordinaires, garantis par une première ou seconde hypothèque, étaient contractés. Le coût des constructions dues à la ville elle-même s'éleva à 120 millions de couronnes, abstraction faite des subventions de l'Etat (9,3 millions de couronnes). Prêts et garanties de prêts aux sociétés d'habitation et aux particuliers comportèrent, de 1916 à 1941, environ 34 millions de couronnes pour les prêts, et environ 85 millions de couronnes pour les garanties. L'influence gagnée par la ville sur la construction d'habitations ne consistait, au début, qu'en un contrôle des plans et de l'exécution des projets, la ville se réservant de plus, en règle générale, le droit d'exercer une certaine pression sur le taux des loyers. Cependant, au cours des dernières années, l'Etat et les communes ont considérablement renforcé leurs exigences à l'égard des entreprises qu'ils subventionnent ; ils restreignent, par conséquent, leurs subsides aux associations coopératives pour l'entreprise du logement.

Nouveau calfeutrage perfectionné et breveté

METALL HERMETIC

Garanti 10 ans. Durée illimitée.
Température intérieure haussée de plusieurs degrés. Augmentation remarquable du confort et du rendement au travail. Economie jusqu'à 35 % de chauffage. Dépense rapidement récupérée et rentable aussi en temps de paix. Système adopté maintenant par la Direction des constructions fédérales, les C. F. F. et les Travaux publics.
Représentant général : E. Zurcher, Lausanne, Mont-d'Or 13. Tél. 2 55 63

TAVELLI & BRUNO S. A., NYON

GENÈVE - LAUSANNE - SION - BERNE

PRODUITS MÉTALLURGIQUES - APPAREILS SANITAIRES

Dépositaires pour la Suisse des Profils spéciaux pour menuiserie métallique „Montataire"